



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE POSTE 2023-27

Intitulé du poste :

Responsable de médiation

Catégorie statutaire / Corps : A/ADM

Catégorie A

Attaché

Rifseep groupe 3

Contractuel.le

ANT groupe : 3

Domaine[s] Fonctionnel[s] : **culture**

Emploi[s] Type : Code RMCC : **CUL04**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Pôle diffusion culturelle

Tour Atlantique

1 place de la pyramide

92911 Paris La Défense

Missions et activités principales du Cnap :

Le centre national des arts plastiques «Cnap» est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à la création et à la vitalité de la scène artistique française dans le champ des arts plastiques et visuels, ainsi qu'à l'enrichissement du patrimoine contemporain national, en vue de sa diffusion au public.

Dans ce cadre, il a pour missions de soutenir et promouvoir la création artistique dans ses différentes formes d'expression des arts plastiques et visuels ; de concourir à l'enrichissement, à la conservation, à la restauration, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine artistique contemporain de l'Etat ; d'apporter son soutien aux artistes plasticiens et aux professionnels du secteur de l'art contemporain, ainsi qu'au développement de leurs activités ; de mettre en œuvre des actions de recherche scientifique sur la collection ainsi que des actions de formation, d'information et de sensibilisation des professionnels et du public dans son domaine d'activité.

Le Cnap a un plafond d'emplois de 78 ETPT.

Actuellement situé sur plusieurs sites dont deux à Paris-La Défense et un de réserves à Saint-Ouen l'Aumône, le Centre national des arts plastiques doit quitter La Défense pour emménager dans un site intermédiaire situé à Cap 18 dans le 18^{ème} arrondissement, permettant de réunir les services administratifs et les réserves de la collection à l'horizon du premier semestre 2024.

Missions et activités principales du Pôle diffusion culturelle :

Le Pôle diffusion culturelle mène des actions visant à faire connaître, diffuser et valoriser le plus largement possible la collection et l'ensemble des projets soutenus par le Cnap.

Il gère les partenariats variés du Cnap avec les lieux de diffusion, les collectivités publiques et privées françaises et internationales portant sur des projets d'exposition, d'édition, de médiation ou toute autre manifestation de valorisation des missions de l'établissement.

A cet effet, il conduit la politique éditoriale du Cnap ; il conçoit et porte des projets à destination des publics ;

il assure le suivi et la coordination des projets de production et de coproduction d'expositions ; il contribue à la recherche de financements externes.

Missions et activités principales de l'agent :

Dans le cadre de ses missions, la ou le responsable de médiation :

- propose, conçoit, participe à l'élaboration de contenus et d'actions de médiation à destination de tous publics, avec la capacité notamment de proposer, concevoir et développer la production d'actions de médiation innovantes ;
- suit la mise en œuvre des contenus et des actions de médiation ;
- coordonne, suit et gère les actions de médiation en partenariat dans lesquelles le Cnap est engagé et propose de nouveaux partenariats ;
- plus spécifiquement sur les projets de médiation numérique, pilote la création, le développement et la gestion des contenus en coordonnant et suivant les relations avec les prestataires [résultat, budget, calendriers...]. Assure le suivi de réalisation, la maintenance, et l'évolution des dispositifs [statistiques et analyses des applications] ;
- met en place des dispositifs de médiation à partir des œuvres de la collection, en collaboration avec les services concernés ;
- met en place des dispositifs de médiation spécifiques pour les œuvres dans l'espace public ;
- peut être amené.e à animer ou superviser l'animation d'ateliers pédagogiques ou à destination de publics identifiés ;
- assure le suivi administratif [rédaction des conventions, suivi et bilan de réalisation] et budgétaire des actions ;
- produit les indicateurs et bilans d'activité relatifs à son domaine d'activité ;
- pratique le benchmark des actions de médiation culturelle et des enquêtes de fréquentation des publics [connaissance des envies, besoins et contraintes des publics] ;
- procède au ciblage et à l'atteinte de publics dans la perspective de diffuser les activités du Cnap, sa collection, les arts visuels contemporains au plus grand nombre.

Compétences techniques :

- maîtrise des politiques d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Education nationale ;
- très bonne connaissance du paysage, des enjeux et des acteurs de l'art contemporain et de ses publics ;
- excellente connaissance de l'environnement multi-partenarial des acteurs des politiques culturelles [ministères, collectivités territoriales, réseaux associatifs, etc.] ;
- expérience du travail avec des artistes contemporains ;
- expérience de la médiation culturelle, de la conception, au suivi et à la réalisation de projets de manière transversale, avec des équipes pluridisciplinaires ;
- connaissance dans la mise en œuvre d'applications numériques de médiation ;
- connaissance des outils didactiques et de leur actualité ;
- bonnes connaissances administratives [juridiques, marchés, budget] ;
- maîtrise des outils bureautiques ;
- anglais courant, oral et écrit ;
- expérience confirmée en institution culturelle.

Savoir-faire :

- concevoir et organiser un programme d'actions et le réaliser ;
- identifier, solliciter, associer des partenaires spécifiques, fidéliser et développer des relations de confiance et de qualité ;
- conseiller, planifier, organiser, coordonner et superviser l'activité ;
- qualités rédactionnelles ;
- aisance à l'oral ;
- sens de la négociation.

Savoir-être [compétences comportementales] :

- qualités relationnelles ;
- sens de la communication ;
- bonne écoute, capacité de dialogue avec des interlocuteurs divers et spécialisés ;
- capacité d'adaptation ;
- curiosité, sens de l'innovation, créativité ;
- esprit d'équipe ;
- disponibilité.

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques : l'agent.e est placé.e sous l'autorité hiérarchique du chef du Pôle diffusion culturelle
Liaisons fonctionnelles : ensemble des pôles, services et partenaires du Cnap

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- Télétravail sur autorisation

Parcours de formation

Formation en médiation culturelle [master]

Tous renseignements complémentaires concernant le poste peuvent être pris auprès de Monsieur Jérôme Recours, chef du pôle diffusion culturelle : jerome.recours@cnap.fr

Les candidatures devront être adressées à de Monsieur Jérôme Recours, chef du pôle diffusion culturelle : jerome.recours@cnap.fr

Avec copie à Recrutement@cnap.fr

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Une copie de votre dossier de candidature [lettre de motivation et CV], visé par votre hiérarchie, devra être adressée par courrier à la sous-direction des métiers et des carrières [182 rue Saint Honoré, 75033 Paris cedex 1]. Dans toute correspondance à la sous-direction des métiers et des carrières, la mention de son corps [adjoint administratif, technicien des services culturels, ...] ou de son recrutement en qualité de contractuel, est obligatoire.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations [RSO], le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 16/01/2024